

TERRES TOULOISES

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

www.terrestouloises.com

#3

DÉCEMBRE 2018

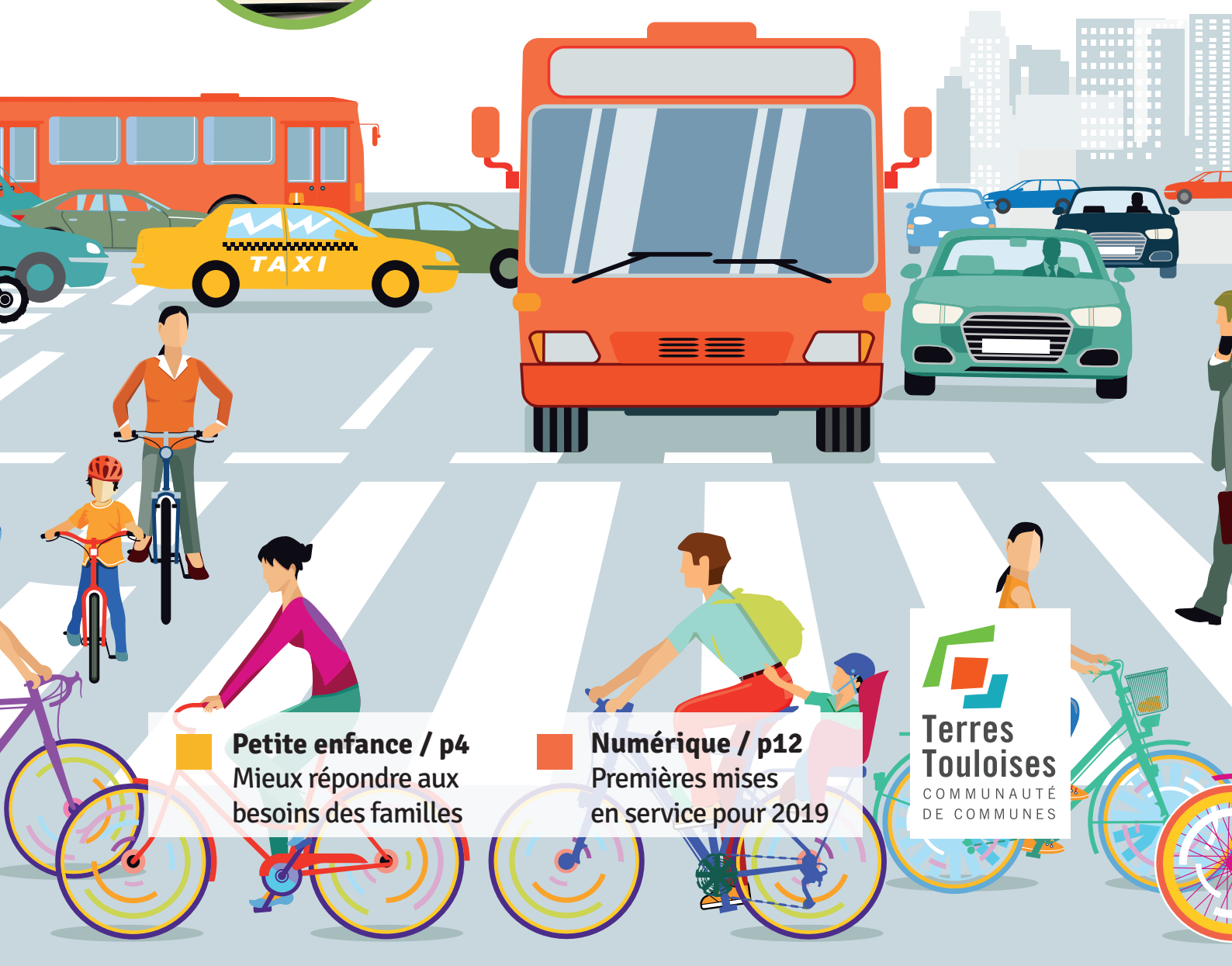
LE MAG

Prix d'honneur
pour l'aménagement
de l'espace K à Toul
p14



DOSSIER

Mobilité, transports, une offre de service en évolution



Petite enfance / p4
Mieux répondre aux
besoins des familles

Numérique / p12
Premières mises
en service pour 2019


**Terres
Toulaises**
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

SOMMAIRE

3 En bref

4 **Petite enfance**, mieux répondre aux besoins des familles

5 **Ovive**, réflexion sur de futurs aménagements

6-7 **DOSSIER**
Mobilité, transports, une offre de service en évolution

8-11 ENVIRONNEMENT

- La déchèterie de Fontenoy Gondreville en travaux
- Compétence eau, un choix pour l'avenir
- Opération de défrichement sur le plateau d'Ecrouves

12-13 AMÉNAGEMENT & HABITAT

- PLUI, projet pour un cadre de vie de qualité
- Numérique, premières mises en service pour 2019

14-15 ÉCONOMIE

- Zones d'activité économique, quoi de neuf ?
- Une pépinière qui a du génie



ÉDITO

L'année 2018 se termine dans un contexte social difficile. Les inégalités se creusent. Les décisions prises en haut lieu ne correspondent plus avec la réalité de nos territoires ruraux. Nos communes et leurs habitants sont de plus en plus isolés. Nous devons faire plus avec moins de moyens. Notre territoire a compris que les politiques de service public ne peuvent se développer qu'à une échelle mutualisée ou communautaire (mobilité, numérique, assainissement, eau, petite enfance...).

" La coopération communautaire est une des plus belles pistes à explorer."

Devant les difficultés que nous connaissons, je le dis et le redis, la coopération communautaire est une des plus belles pistes à explorer. Aucun projet ne peut se faire maintenant seul, par et pour une seule commune. C'est une autre façon de gérer nos communes. Mais elles doivent rester la pièce maîtresse de l'organisation de notre territoire. Cette gestion doit être complètement intégrée à celle des communes. On peut l'appeler mutualisation, prise de compétence, coopération intercommunale, mais elle doit aujourd'hui exister, plus qu'hier. C'est ce travail en commun qui permettra une équité à l'ensemble de notre communauté Terres Toulaises.

Je fais le vœu que 2019 soit pour vos familles, vos proches, source de bonheur, de joie et de succès. Jean d'Ormesson a dit un jour : « Tout le bonheur du monde est dans l'inattendu ». Je vous souhaite donc une multitude de surprises, petites ou grandes.

Je terminerai par un poème de Jacques Salomé.

Soyez les poètes de votre vie.

Osez chaque jour mettre du bleu dans votre regard et de l'orange à vos doigts, des rires à votre gorge et surtout, surtout, une tendresse renouvelée à chacun de vos gestes.

Très bonne année à vous.

Fabrice CHARTREUX,
Président de la Communauté
de Communes Terres Toulaises

TERRES TOULOISES Le Mag
le magazine de la Communauté de Communes Terres Toulaises
#3 - Décembre 2018 gratuit
Directeur de la publication : F. Chartreux
Rédaction : le Bureau et le service communication
Crédit photos : CC2T, Fotolia.com
Conception graphique : Julie Varlois - CC2T
Impression : Socosprint - Epinal - Tirage : 21 300 exemplaires
Dépôt légal - ISSN 2556 - 8647


**Terres
Toulaises**
COMMUNAUTÉ
DE COMMUNES

Communauté de Communes Terres Toulaises
CS 40 325 Ecrouves
54 201 Toul Cedex
T - 03 83 43 23 76
F - 03 83 64 90 42
contact@terrestouloises.com
www.terrestouloises.com

EN BREF

■ **Taxe foncière : harmonisation des taux de fiscalité sur le territoire**

Suite à la fusion des communautés de communes du Toulouais et de Hazelle en Haye, une harmonisation des taux de fiscalité est mise en œuvre : dans ce cadre, le même taux est amené à s'appliquer progressivement à l'ensemble des 42 communes de l'intercommunalité. Cette harmonisation signifie que le taux de taxe sur le foncier bâti augmente pour certaines communes et diminue pour d'autres, sans que la communauté ne perçoive un euro supplémentaire.

Par ailleurs, la CC Terres Toulaises, comme l'ensemble des collectivités territoriales et intercommunalités, est confrontée à la baisse des dotations versées par l'Etat et à des charges rigides potentiellement croissantes. Dans le même temps, des projets d'envergure sont portés (développement du numérique à très haut débit pour lequel 2,3 millions d'euros vont être dépensés par l'intercommunalité en accompagnement de la Région Grand Est, prévention des inondations, extension du centre aquatique, reprise de zones d'activité telles que le Parc de Haye, développement du service de transport en commun...).

Dans ce cadre, le conseil communautaire a décidé d'adapter sa fiscalité avec une hausse mesurée de la taxe sur le foncier bâti, à un niveau de 1,30 % qui reste inférieur à la moyenne nationale des communautés de communes à fiscalité professionnelle unique (1,55 %). La communauté de communes, consciente que cette augmentation impacte les ménages et les entreprises du territoire, veille au quotidien à ce que chaque euro dépensé le soit au bénéfice du territoire, de ses entrepreneurs et de ses habitants.



■ **Insertion par l'emploi : avancer avec pédagogie et humour**

La communauté de communes porte depuis de nombreuses années un chantier d'insertion par l'activité économique. Celui-ci permet à des personnes sans emploi et rencontrant des difficultés de bénéficier d'un contrat de travail, vecteur essentiel d'insertion sociale et professionnelle. Outre un emploi, ces personnes bénéficient d'un accompagnement dans leur projet professionnel et c'est là le rôle de l'insertion. Parce que chaque situation personnelle est différente, il faut construire des situations d'écoute, de conseil et d'accompagnement, facteurs de pédagogie, de développement et de progrès pour chacun.

Transmettre des conseils de bon sens, faire réfléchir et provoquer la discussion sur la recherche d'emploi au sein de ses ateliers de suivi et d'accompagnement socio-professionnel, par le biais de la vidéo, du numérique et de l'humour... C'est l'objectif que le service insertion de la communauté de communes Terres Toulaises s'est fixé en produisant quatre tutoriels réalisés sur le thème de la recherche d'emploi : réaliser son CV, réussir sa lettre de motivation, organiser sa recherche d'emploi, réussir son entretien d'embauche.

Partagé sur Youtube, ces films font régulièrement l'objet de commentaires et de partages de la part de chercheurs d'emploi. Les partenaires de l'insertion, de l'emploi et de la formation demandent à pouvoir les utiliser également. Les quatre tutoriels sont désormais accessibles au sein d'un film interactif intitulé « en route vers l'emploi ».

Ces outils pédagogiques, conçus et réalisés avec Arnaud Codazzi, graphiste et réalisateur vidéo indépendant, sont un point de départ ludique à la réflexion individuelle ou collective.

Associations : demande de subvention

NOUVEAU !

Le règlement d'attribution des subventions, ainsi que les dossiers de demande sont désormais téléchargeables en ligne sur le site de la CC2T. Les associations auront jusqu'au 31 mars 2019 pour adresser leur demande à la collectivité. www.terrestouloises.com



Petite enfance, mieux répondre aux besoins des familles

Par la fusion des deux anciennes communautés, la CC Terres Toulaises a hérité de la compétence petite enfance et par là-même, de la crèche intercommunale de Velaine-en-Haye. Une véritable réflexion s'est donc engagée, donnant naissance à un groupe de travail chargé d'évaluer les besoins sur le territoire.

Un diagnostic positif

La collectivité s'est appuyée sur l'expertise d'un cabinet spécialisé, TMO Conseils, qui a notamment dressé le diagnostic du territoire et accompagné les réflexions. La courbe démographique du territoire couplée à l'offre d'accueil collectif et individuel indiquent une offre adaptée et suffisante. Le taux de couverture en témoigne : pour les enfants de moins de 3 ans, ce taux est de 108% (données quantitatives), ce qui indique également que l'offre est supérieure à la demande.

Améliorer le service aux familles

La réflexion du groupe de travail sur deux ans a permis d'aboutir à une feuille de route en juin dernier, lors d'un séminaire avec l'ensemble des délégués communautaires. Celle-ci pose que les crèches de Velaine-en-Haye et

de Manonville (actuellement gérée par la Syndicat Intercommunal *La clé des champs*), relèvent du giron communautaire. Les crèches de Toul, faisant partie des outils de la politique sociale de la ville et étant donné les spécificités d'organisation à l'échelle d'une ville centre, avec la nécessité de faire face à une forte demande locale, restent gérées par la commune. Le Relais Assistantes Maternelles, Parents, Enfants (RAMPE), géré par le CCAS de Toul, bascule dans le giron de la CC Terres Toulaises, afin notamment d'étendre son action à l'ensemble des 42 communes du territoire. Enfin, pour améliorer le service rendu et les informations relayées aux familles et communes, la collectivité se donne pour mission de coordonner les outils liés à la petite enfance à l'échelle du territoire. Ces évolutions prendront effet au 1^{er} janvier 2019.

■ Le RAMPE, lieu de rencontres et d'informations

Le Relais Assistantes Maternelles, Parents, Enfants (RAMPE) est un lieu d'informations, d'éveil et de mise en relation de l'offre et de demande de garde. Assistantes maternelles, parents et enfants y trouvent un lieu d'accueil, d'informations et de conseils, où sont également proposées des activités ludiques et d'éveil, ainsi que des réunions thématiques. Ce lieu s'adresse aux assistantes maternelles, employées familiales et candidates à l'agrément, en mettant à leur disposition des renseignements sur la profession, des informations sur leur statut, leurs droits et obligations, mais aussi des temps d'animations, de réunions, de formations.

Il propose aux parents un accompagnement dans la recherche d'une assistante maternelle, ainsi que dans leur statut d'employeur. Enfin, il est pour les enfants un lieu de socialisation, de jeux et d'activités adaptés à leur âge et leur développement. Accessible à tous, gratuit et garantissant la confidentialité, le RAMPE vous accueille à la Maison de la Petite Enfance à Toul et lors de demi-journées délocalisées sur le reste du territoire.

RAMPE

Maison de la Petite Enfance - 149 allée de la Louvière à Toul - 09 67 39 26 86

Des réunions d'information sont prévues début 2019 dans plusieurs communes. Retrouvez toutes les informations sur www.terrestouloises.com

Deux petits nids douillots pour accueillir vos enfants



■ La clé des champs à Manonville

Ouverte en janvier 2005, "la clé des champs" accueille jusqu'à 25 enfants, âgés de 10 semaines à 6 ans, de manière régulière ou occasionnelle.



■ Créchendo à Velaine-en-Haye

Créchendo a ouvert ses portes en septembre 2014. Depuis 2016, la structure accueille, de manière régulière ou occasionnelle, jusqu'à 28 enfants par jour, âgés de 2 mois et demi à 6 ans.



Le programme des activités ainsi que les horaires d'ouverture des vacances de fin d'année sont disponibles sur internet : www.ovide-toulois.com



■ Réflexion sur de futurs aménagements

Le centre aquatique, qui a fait ses preuves en accueillant près de 200 000 personnes chaque année depuis son ouverture en février 2011, fait actuellement l'objet d'une réflexion en termes d'aménagements. Elus, techniciens, équipe de l'établissement et utilisateurs (cahier mis à disposition à l'entrée d'Ovide) contribuent aux propositions d'amélioration.

Si l'établissement s'est montré performant, aujourd'hui, il est important qu'il reste compétitif et qu'il satisfasse au maximum aux besoins des différents publics. Dans cette optique, deux champs d'évolution sont étudiés : d'une part celui de la détente, avec l'idée d'installer un espace spa et d'autre part, celui de la famille, en proposant une extension de bassin permettant des activités ludiques. Ces éléments faisaient partie du projet initial du centre aquatique bien avant sa construction et avaient été écartés du projet final pour des raisons économiques. Aujourd'hui, la CC Terres Toulaises fait le pari de réinvestir dans cet équipement, de manière qualitative pour toujours mieux satisfaire ses utilisateurs.

Une étude de faisabilité est actuellement en cours d'examen. Une proposition sera présentée aux élus au premier trimestre 2019. Quels que soient les aménagements retenus, il est souhaité que les futurs travaux d'amélioration se déroulent sans fermeture du centre aquatique.



NOUVEAUTÉ 2018

■ Le circuit training plébiscité !

Les 23 et 30 octobre dernier, le centre aquatique a lancé une nouvelle activité : le circuit training. Cette activité consiste à enchaîner divers ateliers sur de courtes séances d'environ une minute, entrecoupés de 20 secondes de récupération, le tout de manière très intensive pour un travail cardiovasculaire. Le rythme de cette activité reste élevé et s'adresse à des personnes sportives.

Les deux premières séances ont remporté un franc succès : les 20 places disponibles étaient toutes occupées. Un questionnaire de satisfaction distribué en fin de séance a permis de confirmer l'engouement des participants.

L'opération sera renouvelée les vendredis 28 décembre 2018 et le 4 janvier 2019 de 19h30 à 20h30. Renseignements et inscriptions à l'accueil du centre aquatique Ovide.

Ovide en chiffres

+ de 182 200 personnes accueillies
depuis janvier 2018
(chiffres de novembre 2018)

Aquagym

450 places disponibles
342 inscrits
15 cours hebdomadaires
deux niveaux : souplesse et tonic

Aquabike

121 places disponibles
121 inscrits
11 cours hebdomadaires
2 cours sans abonnement programmés
chaque mardi et jeudi en temps scolaire
de 16h10 à 17h10

École de natation

Apprentissage de la natation pour les
enfants de 4,5 ans jusqu'à 17 ans répartis
sur 8 niveaux différents
635 places disponibles
591 inscrits :
47 cours hebdomadaires



Mobilité, transports, une offre de services en évolution

En prenant la compétence mobilité au 1^{er} avril 2018, la CC Terres Toulaises s'est substituée au STAT, Syndicat des Transports de l'Agglomération Toulaise, qui oeuvrait jusque là sur six communes uniquement (Toul, Dommartin-lès-Toul, Ecrouves, Chaudeney-sur-Moselle, Domgermain, Foug). Outre la reprise du réseau Movia, la mise en oeuvre de cette compétence "facultative", qui se fait de façon progressive, permet à la collectivité d'organiser les transports en commun sur son territoire, mais également de renforcer son attractivité en développant d'autres offres en matière de mobilité.

UNE OFFRE DE TRANSPORTS EN COMMUN ÉLARGIE

Dès cet été, le réseau Movia a fait l'objet d'évolutions, avec l'extension de certaines lignes, permettant de desservir 10 communes supplémentaires. Des navettes disponibles à la demande ont été mises en place sur Charmes-la-Côte, Choley-Ménillot, Lagny, Bruley, Lucey, Pagny-derrière-Barine, Andilly, Ménil-la-Tour et Pierre-la-Treiche. Depuis le 5 novembre, le dispositif est étendu aux communes de Gondreville, Velaine-en-Haye et Sexey-les-Bois. Une navette permet ainsi de rejoindre l'axe stratégique de la ligne 410 qui relie Toul à Nancy en bus. Par ailleurs, la ligne 2 va désormais desservir Villey-le Sec.

Des réunions publiques dans les communes concernées ont permis de prendre en compte les besoins des usagers potentiels. En se basant sur ceux-ci, les horaires ont été pensés en terme de demi-journée, permettant également les correspondances avec d'autres lignes ou moyens de transport (train par exemple). D'ici 2020, le renouvellement des marchés va amener à d'autres évolutions importantes, l'objectif étant d'élargir la mobilité à l'ensemble du territoire, en offrant des solutions adaptées aux situations et moins coûteuses que l'automobile pour les habitants.

Penser le transport au quotidien

La Loi d'Orientation des Mobilités a été présentée en Conseil des Ministres le 26 novembre dernier. Elle vise à améliorer la mobilité de tous les citoyens, avec pour axes principaux le désenclavement des territoires et de proposer des alternatives à la voiture. Aujourd'hui, 80% des collectivités territoriales ne sont pas pleinement chargées d'organiser la mobilité sur leur territoire, ce qui pose des difficultés dans l'exercice de cette compétence. C'est pour cela notamment que la CC Terres Toulaises a souhaité devenir actrice dans le domaine.



Le transport à la demande, c'est quoi ?

Ce mode de fonctionnement me permet de réserver jusqu'à 1h30 à l'avance une place dans une navette du réseau Movia, navette qui démarre de Toul à partir du moment où une réservation est effectuée.



www.movia.fr

MA BOUTIQUE MOVIA

Transport à la demande - 03 83 64 48 48

À savoir !

■ Comment est financé un service transport ?

La compétence mobilité est financée par la billettique, à hauteur de 10 à 15 %. Le reste est couvert par le Versement Transport, une contribution qui revient aux employeurs du secteur public et privé qui comptent plus de 11 salariés. Aujourd'hui, ces derniers s'acquittent d'un montant représentant 0,55 % de leur masse salariale. Cette contribution destinée à financer les actions de mobilité est recouvrée par les Urssaf qui sont chargées de la reverser aux autorités organisatrices de la mobilité. En Terres Toulaises, ce sont environ 200 employeurs qui contribuent à hauteur de 1,2 millions d'euros.

■ Conducteur de bus, mais pas seulement !

Ils sont environ une quinzaine, hommes et femmes, à conduire bus et navettes du réseau Movia. Si leur métier de conducteur exige rigueur et prudence, tout le long du trajet, le chauffeur de bus est également en étroite relation avec les passagers. Rencontre avec l'un d'eux, Abdellah Benyahia, dit Ben, pour les habitués.

Cela fait 20 ans qu'il conduit sur le réseau, autrefois des Rapides de Lorraine et devenu Movia depuis. Abdellah le confirme, son métier ne consiste pas uniquement à transporter les gens d'un point A à un point B. Certes, il délivre les billets de transport et encaisse les sommes dues, mais il est également là pour renseigner les utilisateurs, les orienter. Bien souvent aussi, il apporte son aide aux personnes à mobilité réduite. Son surnom, Ben, il le tient de ce lien qu'il tisse avec les habitués, des personnes qu'il cotoie depuis le début du réseau.



À la rencontre des usagers du réseau Movia : ce qu'ils en disent

Roger

Du haut de ses 88 ans, Roger, dit « papi Roger » pour les habitués, pratique les transports en commun et les bus depuis au moins 10 ans, il a même connu les Rapides de Lorraine ! Habitant de Toul, il voyage sur la ligne 1, à raison de deux fois par jour, parfois accompagné de son épouse. Il trouve son compte dans cette façon de se déplacer, la voiture n'étant plus possible pour lui. Un petit regret cependant pour les correspondances qui « ne collent pas toujours ».



Aleyna

Aleyna a 17 ans et se rend au lycée via le bus Movia chaque jour de la semaine. Cela fait deux ans qu'elle utilise ce mode de déplacement qui lui convient bien.

Patricia

Utilisatrice depuis le début du réseau, Patricia se déplace plusieurs fois par semaine pour faire différentes courses, se rendre au Marché de Noël... Elle est plutôt contente du service.

Antoine

Antoine a 91 ans et pratique le bus depuis quelques mois, pour faire quelques courses, gérer le courrier de ses enfants entrepreneurs ou encore se rendre au 516^e Régiment du Train, car cet ancien militaire est porte-drapeau. Il regrette un manque de places assises pour les plus âgés comme lui et certaines modifications d'horaire qui ont prolongé le temps d'attente entre deux bus.



Aida

Lorsque son conjoint prend la voiture pour aller travailler, Aida se déplace avec ses deux enfants en bus. Elle a l'habitude des transports en commun depuis sa jeunesse et y trouve son compte.

Pascale

Quant à Pascale, c'est pour se rendre au travail chaque jour qu'elle utilise les transports en commun, cela fait 19 ans. Plutôt contente, elle n'a pas besoin de voiture et s'acquitte chaque mois de son abonnement remboursé en partie par son employeur. Pour elle, un petit bémol concernant les horaires d'été qui l'obligent à adapter ses propres horaires de travail.

FAVORISER D'AUTRES FORMES DE MOBILITÉ

En parallèle à l'offre de transport en commun, la collectivité se penche sur d'autres modes de déplacement. Un travail de longue haleine est notamment mené avec les communes et le Département sur les mobilités dites "actives" (à vélo), afin de voir émerger des pistes cyclables continues entre Lay-Saint-Rémy et Velaine-en-Haye dans les prochaines années.

Côté ferroviaire, afin de faciliter l'accès aux trains, en stationnant sa voiture gratuitement, le parking de la gare de Toul va faire l'objet d'une étude en 2019. Le projet vise à l'améliorer et à augmenter sa capacité. Les travaux devraient intervenir début 2020.

Autre mode de déplacement, le covoiturage fait également partie de la réflexion. Des aires existent déjà, notamment à Gondreville et sur la route de Blénod-lès-Toul, mais elles nécessitent d'être améliorées en terme d'accueil, de capacité ou d'éclairage. Par ailleurs, la CC Terres Toulaises réfléchit à l'expérimentation d'un covoiturage institutionnalisé, à partir de 2020, qui permettrait au conducteur déclaré de percevoir une rémunération.

Abdellah Benyahia est salarié de la société Keolis, qui assure le service de transport pour le compte de la CC2T.



La déchèterie de Fontenoy-Gondreville en travaux

Les travaux de mise en conformité du site ont débuté en septembre dernier pour une durée d'environ 4 mois. La création d'une voie d'accès sur la départementale permettra une meilleure circulation, ainsi que le déplacement des conteneurs de tri à l'extérieur du site. Le stockage des produits dangereux se fera dans des armoires aux normes, protégées d'un auvent. Les ampoules des candélabres vont être remplacées par des LED, plus économiques. Comme pour la déchèterie de Toul, des systèmes de vidéo-protection et de contrôle d'accès (nécessitant un badge) vont également être installés.

Ces travaux en grande partie réalisables en présence de public ont néanmoins engendré quelques jours de fermeture, notamment pour la réalisation des enrobés. Les déchèteries communautaires étant accessibles à l'ensemble des habitants du territoire, chacun peut à sa convenance déposer ses déchets en déchèterie de Toul ou de Fontenoy-Gondreville. Le coût global de l'opération s'élève à 374 000 € HT. À noter que la collectivité dispose d'un budget spécifique concernant les ordures ménagères et que ces travaux n'impactent pas le budget général. Ainsi, c'est la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (entre autre) qui permet de réinvestir et d'améliorer les services propres à la collecte et au traitement des déchets.

■ Bientôt plus de plastiques recyclables et recyclés

Dans une démarche volontaire, Terres Toulloises va déposer sa candidature auprès de l'éco-organisme Citéo, pour faire partie des territoires dans lesquels les consignes de tri du plastique seraient étendues prochainement. La validation repose sur des critères liés au territoire et notamment au centre de tri.

Selon la loi de transition énergétique, l'extension des consignes devra concerner l'ensemble de la population d'ici 2022. L'éco-organisme de la filière emballages finance deux volets. Le premier vise à moderniser les centres de tri pour qu'ils puissent accueillir et trier plus d'emballages notamment en plastique. Le second volet est celui de la collecte : les collectivités déjà clientes d'un centre de tri modernisé peuvent candidater pour faire trier 100% des emballages sur leurs territoires.

■ Mon compte déchets en ligne

Grâce à la plateforme mon compte déchets, suivez vos levées de bac ou vos badgeages sur <https://terrestouloises.ecocito.com>. Cet outil s'adresse uniquement aux propriétaires.



Les débordements comptent double !

Dans le cadre de la TEOMI, les bacs présentés à la collecte débordants comptent pour 2 levées au lieu d'1. Une étiquette placée sur le bac le mentionnera.



Mais aussi...

■ Programme local de prévention des déchets

Réemploi, éco consommation, compostage, bonnes pratiques des entreprises... sont autant de thématiques abordées dans ce programme et auxquelles font écho des actions concrètes de la collectivité. Afin de toujours s'améliorer, la CC Terres Toulloises révisé actuellement ce programme, en faisant appel à ses élus, mais également en sollicitant la société civile : partenaires, écoles, associations, délégués de quartiers.

■ Stop aux incivilités !

Afin de réduire les problèmes d'incivilité aux abords des points d'apport volontaire (vandalisme, dépôts sauvages...), la CC2T travaille main dans la main avec les communes. A cet effet, elle met à leur disposition un bac pour collecter les déchets ramassés et en assure la collecte et le traitement. Par ailleurs, la communauté de communes verse une participation financière aux communes en contrepartie du rôle de sentinelle mené par celle-ci : contrôle du taux de remplissage des conteneurs, indication des problèmes de vandalisme...

Toutes les 3 semaines, c'est mieux !

Dans le cadre de la TEOMI, il est préférable de sortir son bac toutes les 3 semaines. Vos efforts permettent d'investir dans l'amélioration des équipements.

Opération de défrichement sur le plateau d'Ecrouves

Dans le cadre de sa compétence en matière d'entretien et de gestion des espaces naturels protégés, en partenariat avec le Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine, la CC2T va prochainement procéder à une opération de défrichement sur la pelouse du plateau d'Ecrouves.

Ce type de pelouse calcaire constitue un milieu d'origine artificielle, issu du pâturage ovin. Il donne lieu à une biodiversité riche, caractéristique du territoire. Mais en l'absence d'animaux, une dynamique naturelle d'enfrichement s'est mise en place, menaçant la richesse des espèces sur le site. Depuis quelques dizaines d'années, la fermeture du milieu par la propagation des pins sylvestre

sur près de 6 ha engendre une acidification du sol et une modification de l'habitat qui conduisent à l'appauvrissement de la biodiversité locale.

L'opération de défrichement va être réalisée par les services techniques de la collectivité, de décembre à février. Elle va ainsi permettre une réouverture du plateau, qui pourra retrouver sa vocation de pâturage ovin. Dans le même temps, dans un souci de préservation, des aménagements vont être réalisés afin de limiter la circulation des véhicules à moteur. Il s'agira également de réduire les espaces masqués, propices au camping sauvage et autres feux. Le bois des pins abattus sera valorisé en énergie et broyage.

■ Pollutions dispersées : sensibiliser et accompagner les professionnels

Certaines activités professionnelles génèrent des rejets ou déchets responsables de la dégradation des masses d'eau, que l'on appelle pollutions dispersées et qui doivent être maîtrisées. Depuis le début de l'année, près de 140 entreprises et collectivités ont ainsi fait l'objet d'un diagnostic assainissement par la CC Terres Toulloises.

Du côté des métiers de bouche, qui comptent également les cantines (25 à 30 sur le territoire), près de 50 % présentent une non conformité. Cela signifie que des aménagements doivent être faits afin de limiter les rejets de graisses dans les réseaux. Les garages et métiers liés aux transports sont concernés par les rejets d'hydrocarbures, au réseau ou en milieu naturel. Dans leur cas, environ 30 % doivent se mettre en conformité. Dans certains cas, il s'agit également de mieux stocker les produits dangereux. Les entreprises en défaut font l'objet d'un accompagnement, pouvant donner lieu à une subvention par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. La poursuite de cette action concernera d'autres métiers : imprimeurs, métiers du bois, des déchets, de la santé...

Mais aussi...

■ Évolution de la redevance assainissement

Excédentaire en 2017, le budget d'assainissement (budget autonome) avait permis de geler la tarification de la redevance pour l'année 2018, limitant ainsi l'impact pour les ménages toullois.

Les délégués communautaires devront prochainement se positionner concernant une évolution tarifaire pour 2019, en lien direct avec les investissements conséquents engagés par la collectivité en 2018 : travaux d'équipements collectifs intercommunaux de Charmes-la-Côte et Domgermain à hauteur de 3,5 millions d'euros, ainsi qu'1 million d'euro consacré aux travaux sur le patrimoine (réseau existant). Les zonages validés par les communes et le conseil communautaire seront prochainement mis à enquête publique.

■ Améliorer le stockage des boues d'épuration

Les boues d'épuration sont des résidus du traitement des eaux usées domestiques en station d'épuration. L'équipement de Toul, qui dessert environ 10 000 foyers, produit quelque 1 600 tonnes de boues chaque année. Celles-ci sont actuellement stockées sur les sites du Charmois (site mis à disposition) et du Longeau (propriété de la CC2T), où elles sèchent à l'air libre pendant au moins 1 an avant épandage. Souhaitant optimiser l'accueil et le stockage de ces boues, notamment en les conservant sous abri, la CC est à la recherche d'un terrain et réfléchit à un nouveau projet d'investissement.





Compétence eau,
un choix pour l'avenir

UNE RÉFLEXION ANTICIPÉE

Afin d'engager la réflexion, la CC a lancé dès 2017 une étude globale sur l'eau sur l'ensemble du territoire, menée par un groupement de bureaux d'études. Après recueil des données en matière d'eau, assainissement et eaux pluviales, un diagnostic a été établi, qui porte aussi bien sur les modes de fonctionnement, les tarifs, le patrimoine, les besoins de mise en conformité... Cet état des lieux a permis d'établir des projections dans le cadre de la future prise de compétence. Par ailleurs, il s'agit d'anticiper la fin de plusieurs contrats de délégation de service dans le domaine de la distribution d'eau, qui interviendront fin 2019.

UN CHOIX À FAIRE

Ces perspectives ont été présentées à l'ensemble des membres du conseil communautaire le 13 décembre et soumises à leur vote, ainsi qu'à celui des communes. Ce choix détermine si la CC étend ses compétences actuelles à la production/distribution d'eau dès 2020 ou si elle reporte cette évolution au plus tard au 1^{er} janvier 2026, comme le veut la loi. Le mode de gestion sera envisagé par la suite : régie intégrale, délégation de service ou régie avec prestation de service.



bain - rural, solidarité financière, solidarité d'actions.

Une mission en cours de définition

Les besoins de travaux pour sécuriser la population face aux inondations ont fait l'objet d'estimations dès 2016 sur une partie du territoire, permettant d'établir une contribution des CC d'1 € par habitant. Cette dernière est amenée à évoluer progressivement chaque année, au gré des études réalisées sur le territoire restant et des actions de préventions à mettre en œuvre, ainsi en 2019, la contribution de la CC Terres Toulouses sera de 1,50 € par habitant.

+ d'infos :
www.eptb-meurthemadon.fr

■ Prévenir les inondations

Depuis le 1^{er} janvier 2018, de par la loi, la communauté de communes assure la GEstion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) sur le territoire. Sur cette seconde partie dédiée aux inondations, elle a fait le choix comme de nombreuses structures intercommunales de confier la mission à l'EPTB (Établissement Public Territorial de Bassin) Meurthe et Madon auquel elle adhère depuis un an.

Raisonner à l'échelle des bassins versants

Ce syndicat qui existe depuis plusieurs années reposait au départ sur une entente entre départements. Aujourd'hui, la compétence revenant aux intercommunalités, ce sont les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale, tels que la communauté de communes, qui le constituent. Actuellement, du fait des adhésions en cours, l'EPTB est en pleine structuration. Il compte d'ores et déjà 15 intercommu-

nalités adhérentes, 505 communes et concerne 600 000 habitants. Les cours d'eau concernés quant à eux représentent 3140 km de linéaire. Le périmètre d'intervention de l'EPTB Meurthe et Madon correspond aux deux bassins versants.

L'EPTB Meurthe et Madon a pour principal objectif de réduire l'impact des inondations sur les bassins versants de son territoire tout en assurant la protection des milieux naturels. Ainsi, il assure la compétence « Prévention des Inondations » pour le compte des EPCI membres et réalise les mesures hydromorphologiques en accompagnement à la mise en œuvre de cette compétence, ainsi que des missions d'animation, de coordination, d'information dans le but de promouvoir une gestion équilibrée de la ressource en eau. Ses actions s'inscrivent dans les principes d'une solidarité de bassin : solidarité amont - aval, solidarité ur-

La Loi promulguée en août 2018 prévoit un transfert des compétences eau et assainissement aux communautés de communes d'ici 2020. Jusqu'ici, la CC était déjà compétente en matière d'assainissement, l'eau (production, diffusion) étant gérée de différentes façons sur le territoire : syndicats, régies, affermage... avec des tarifs tout aussi disparates. Un report de ce transfert est possible au-delà de 2020, mais les communes membres de la CC devront néanmoins délibérer d'ici le 1^{er} juillet 2019 « pour » ou « contre » la prise de compétence Eau par la CC dès 2020.

Mais aussi...

■ La chaufferie étend son réseau

Depuis début novembre, la chaufferie communautaire qui a vu le jour en 2008 alimente désormais la ville d'Ecrouves et, d'ici 2020, sa prison. Après le centre aquatique Ovide, la caserne du 516^e, celle des pompiers, les bâtiments de la Justice à Ecrouves, le siège de la communauté de communes Terres Toulaises (ainsi que le 001 et les services techniques), le gymnase Robinot, le groupe scolaire Lamarche et l'école Mathy, la mairie d'Ecrouves et ses écoles du centre sont elles aussi raccordées au réseau de chaleur alimenté par la chaufferie collective biomasse/gaz voisine du centre aquatique Ovide.

Les travaux de raccordement de la prison d'Ecrouves vont démarrer en février 2019, pour une mise en service au cours du premier semestre 2020. Ils sont financés par le concessionnaire Cofely, en charge de la chaufferie jusqu'en 2028.



■ Cadastre solaire : mesurez le potentiel solaire de votre toiture !

Dans le cadre de la démarche TEPos - Territoire à Energie Positive, les communautés de communes et le pays Terres de Lorraine ont élaboré un cadastre solaire en ligne accessible gratuitement à tous les habitants du territoire : www.terresdelorraine.cadastre-solaire.fr

Il s'agit d'une cartographie qui identifie les potentiels d'ensoleillement (mesuré en kWh/m²/an) de l'ensemble des toitures des communes du territoire.

Envie d'équiper mon logement ?

Ce cadastre solaire propose également une évaluation moyenne des montants d'investissement possibles et une estimation du temps de retour sur investissement pour l'installation de panneaux solaires thermiques (chauffage) et photovoltaïques (production d'électricité). Il suffit de renseigner son adresse pour obtenir le niveau de productible photovoltaïque (par tranche) avec un niveau de précision de l'ordre du m².

le réfléchis mon projet

Ce cadastre solaire vise également à prévenir des risques de démarchage commercial excessif ou aux propositions de crédits pour des projets irréalistes.

L'Espace Info Energie Terres de Lorraine est à votre disposition pour toutes les informations concernant l'énergie dans l'habitat (installation d'énergies renouvelables et travaux de rénovation). Mission de service public, son conseil est gratuit, objectif et indépendant.

ESPACE INFO ENERGIE
Rue du mémorial du Génie à Ecouves
03 83 64 98 04
ouest54@eie-lorraine.fr



Groupe d'expression politique

Groupe **Esprit** communautaire

Le 27 septembre dernier, le Conseil Communautaire a voté à l'unanimité une motion s'opposant à la volonté de la SNCF de supprimer les liaisons TGV Metz-Nice desservant notamment Toul.

Cette suppression n'est malheureusement qu'un énième épisode de l'enclavement ferroviaire de notre territoire : fin des trains directs vers Paris et Strasbourg, fin des trains de nuit vers le Sud de la France, fin des trains classiques Metz-Nice...

A l'évidence, les intérêts du Toulousain ne se sont pas fait entendre et ne sont toujours pas suffisamment entendus au sein de la Région Grand Est, de l'Etat ou de la SNCF.

Aujourd'hui, la mobilisation à laquelle se joignent les élus de la CC2Test portée par Nancy et le sillon lorrain, ce qui lui donne certes un poids non négligeable.

Cependant, soyons vigilants : les intérêts de Nancy ne sont pas strictement identiques à ceux du Toullois. Nous ne devons pas nous contenter d'une gare de Toul n'accueillant que des TER à destination ou en provenance de la métropole.

Aussi, il serait bienvenu de se rapprocher d'autres territoires faisant face au même risque de désertification ferroviaire comme Neufchâteau et Lunéville.

A l'heure où la CC2T a pris la compétence « mobilité » et entend repenser son réseau de transport en commun, encore faut-il que des trains continuent à s'arrêter en gare de Toul.

Etienne MANGEOT, président du
groupe Esprit communautaire
etienne.mangeot@gmail.com



Plan Local d'Urbanisme intercommunal, projet pour un cadre de vie de qualité

Démarrée en octobre dernier et accompagnée par le bureau d'études Espace et Territoires, l'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal, incluant un volet habitat) après un diagnostic du territoire, entre dans sa deuxième phase, avec le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD).

LE PADD, DOCUMENT INCONTOURNABLE...

Guide stratégique et politique, il énonce les principales orientations des communes et de la CC2T en matière d'aménagement. Le PADD est la clé de voûte du PLUi, principal document d'urbanisme qui régit l'usage du sol urbain.

CONCERTÉ...

Ce document d'urbanisme d'envergure associe à la fois habitants, communes et institutionnels. Concernant la population, les résultats de l'enquête qui a été envoyée durant l'été vont nourrir ce document. Il s'agissait de recueillir votre avis et vos souhaits pour l'aménagement et le devenir de votre territoire. Vous avez toujours la possibilité de donner votre vision du territoire par le biais des cahiers de concertation, du site internet ou par courrier.

ET TRANSVERSAL

Architecture, économie, habitat, agriculture... autant de thèmes abordés dans le PLUi, qui doivent permettre de valoriser et préserver l'identité du territoire en proposant un cadre de vie agréable et attractif.

Le PLUi étape par étape

Diagnostic et état initial de l'environnement	Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)	Traduction réglementaire (zonage et règlement)	Arrêt du PLUi et enquête publique	Approbation du PLUi	
Octobre 2017	Mai 2018	Février 2019	Janvier 2020	Août 2020	Janvier 2021
Quelle est la situation aujourd'hui ?	Quel projet pour demain ?	Quelles règles pour concrétiser nos objectifs ?	Qu'en pensent les partenaires et la population ?	Entrée en vigueur du PLUi après approbation en conseil communautaire	
		Nous sommes ici			

Dessignons ensemble les Terres Toulaises

Parce que ce projet est construit pour vous, il doit être construit avec vous. N'hésitez pas à faire part de votre vision du territoire, lors des réunions publiques, mais également en mairie ou au siège de la CC2T à Ecrouves, dans les cahiers de concertation dédiés, mais également par courrier adressé au président de la communauté de communes ou enfin sur le site internet www.terrestouloises.com



Mais aussi...

S'inspirer de nos voisins

En septembre dernier, des élus de la collectivité se sont rendus dans la commune de Velle-sur-Moselle, à la découverte de deux projets novateurs : l'installation de logements inter-générationnels dans du bâti ancien et la réhabilitation d'un bâtiment délaissé en espace de co-working, qui accueille trois entreprises.



Suivre l'avancée de la fibre

Le site internet de la société Losange (chargée du développement de la fibre sur le Grand Est) vous permet de suivre le déploiement des réseaux, de tester votre éligibilité et de découvrir les opérateurs disponibles. <https://www.losange-fibre.fr/>



Dispositif cœur de ville : redonner de l'attractivité aux villes moyennes

En septembre dernier, comme Lunéville et Longwy, Toul est devenue la troisième ville du département à bénéficier du plan national « action cœur de ville » pour revitaliser son centre. La convention signée entre la ville et l'Etat, différents partenaires institutionnels (Caisse des Dépôts, Action Logement, Anah, établissement public foncier, CCI, Chambres des Métiers) et locaux (Région, Département, CC2T, Toul Habitat, Pays Terres de Lorraine) porte sur 5 ans. Considérant les villes moyennes, comme celles de Toul, comme les relais des services et infrastructures publiques, le dispositif a pour but de dynamiser l'attractivité de l'habitat des centres-villes et favoriser leur développement économique et commercial. Concrètement, certaines actions de revitalisation déjà en cours, telles que l'OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat - Renouvellement Urbain), vont pouvoir bénéficier d'un coup de boost et d'autres actions vont être déployées dans le but de gagner en attractivité pour le centre-ville et la ville, un rayonnement qui bénéficiera également au territoire.



Numérique : premières mises en service pour 2019

Confié à la Région Grand Est, le déploiement de la fibre sur le territoire suit son cours.

Démarrés en août dernier dans six communes toulaises, parmi les plus mal desservies en termes de débit (Bouvron, Boucq, Laneuveville-derrière-Foug, Manoncourt-en-Woëvre, Pagny-derrière-Barine et Trondes), les premiers travaux en sont à 70-80% de réalisation. Une fois l'installation finie, les habitants de ces communes seront conviés à une réunion publique, pour une présentation des offres disponibles (opérateurs) sur le réseau fibré. A chacun de faire son choix ensuite, pour une mise en service effective début 2019.

De nouveaux travaux démarreront en août 2019 pour 12 autres communes, classées prioritaires en raison de leur débit actuel. Il s'agit de Bicqueley, Charmes-la-Côte, Chaudeney-sur-Moselle, Choloy-Ménillot, Domèvre-en-Haye, Ecrouves, Grosrouvres, Minorville, Pierre-la-Treiche, Toul, Tremblecourt, Villey-le-Sec. Les communes restantes seront fibrées entre 2020 et 2023.

À savoir !

Renover ou adapter son logement : l'opération d'aides est prolongée

Dans le cadre de son Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat, Terres Toulaises propose aux propriétaires un accompagnement personnalisé gratuit pour l'élaboration de leur projet de travaux et le montage des dossiers de subventions. Réhabilitation de logement dégradé, amélioration des performances énergétiques, adaptation pour l'autonomie et le maintien à domicile... plusieurs types de projets sont éligibles.

Le dispositif arrivant à son terme le 29 septembre 2018, la CC Terres Toulaises et ses partenaires, l'État, l'Anah, le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle et la Région Grand Est ont souhaité collégialement poursuivre la démarche engagée à l'échelle des 42 communes. Ainsi, l'opération est prolongée de 24 mois, soit jusqu'au 29 septembre 2020 inclus.

Pour toute question : **CAMEL** (opérateur chargé de votre accompagnement) **03 83 38 80 50 - contact@camel.coop**



Reprise de la zone du parc de Haye

Après 48 ans de gestion par l'ONF, l'Etat a souhaité vendre cette zone, ancienne base de l'OTAN, d'une superficie de 121 ha, sur laquelle quelque soixante entreprises sont installées, avec 1500 emplois. Les deux communautés de communes de Hazelle en Haye et du Touloulois n'ayant pas encore fusionné à l'époque, c'est finalement l'EPFL (Etablissement Public Foncier de Lorraine) qui en devient propriétaire en septembre 2016, une solution provisoire.

Fruit d'un travail concerté depuis deux ans, la CC Terres Toulouloises a voté le 27 septembre dernier la reprise de la zone dès 2020. Présentant une activité économique importante et entrant pleinement dans le champ de compétence de la communauté de communes, la ZA du Parc de Haye viendra s'ajouter aux zones d'activité du Touloulois.

Une convention est aujourd'hui signée avec l'EPFL pour la reprise du site. Des travaux de réfection de voirie ont démarré il y a peu. Les entreprises installées qui le souhaitent pourront devenir propriétaires de leur parcelle.

La zone logistique de Gondreville/Fontenoy en plein développement

Aménagée au début des années 2000 par le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, cette zone à vocation logistique représente 123 ha sur lesquels trois plateformes sont installées. Elle a subi la crise économique et n'a pu se développer comme escompté. Elle compte actuellement 380 emplois pour quatre entreprises et est aujourd'hui gérée par la CC Terres Toulouloises, dans un contexte bien plus favorable, qui voit le secteur de la logistique repartir depuis un peu plus d'un an. Soixante hectares restent à commercialiser sur cette zone, qui font d'ores et déjà l'objet de contacts et de réservations. Cette conjoncture favorable est également liée à la réflexion menée

deux ans plus tôt par le Syndicat Mixte alors chargé de la gestion de la zone, qui s'est interrogé sur son coût et sa vocation par rapport aux besoins des acteurs économiques. Le Département a donné un sérieux coup de pouce au projet en transformant les avances remboursables en subventions. Cet effort financier permet aujourd'hui à la CC2T de reprendre la zone sans puiser sur son budget.

Prix d'honneur pour l'aménagement de l'espace K à Toul

Dans le cadre des Trophées des entreprises publiques locales 2018 qui se sont déroulés à Rennes le 5 décembre dernier, la SEBL (Société d'Équipement du Bassin Lorrain) a remporté le Trophée d'honneur concernant l'aménagement de l'espace K aux côtés de la CC Terres Toulouloises.

La mission confiée à SEBL dans le cadre de cette opération couvre l'ensemble du spectre de l'aménagement : acquisition foncière, conception du projet (établissement du dossier de réalisation de ZAC), conduite d'opération (VRD, bâti), commercialisation des actifs, gestion de l'opération sous ses aspects financiers, juridiques et administratifs. La requalification avait été lancée dès 2014 et quatre ans après, l'ancien site Kléber a cédé sa place à l'Espace K. Un espace désormais ouvert sur le pôle industriel, totalement reconfiguré, et déjà réservé ou occupé à 80% par 25 entreprises. Le projet remplit ses missions et son ambition d'offrir et d'assurer de très bonnes conditions d'implantation sur ce site dans le paysage économique du Touloulois, en apportant une réponse favorable aux besoins de nouvelles implantations industrielles, artisanales et tertiaires.

ESPACE **K**



Mais aussi...

ENVIE, le bâtiment sinistré en cours de démolition

Dans la nuit du 9 au 10 août 2017, un incendie se propageait, ravageant les 3 000 m² du bâtiment d'Envie 2E Lorraine dédié au recyclage des matelas, sur l'espace K à Toul.

Le bâtiment sinistré est en cours de démolition depuis fin novembre et jusqu'à fin décembre. Le chantier a démarré avec le tri des déchets (métal, matelas, etc.) à l'intérieur, avant d'intervenir sur les pignons.

Un projet de reconstruction est prévu en 2019 sur la même emprise, permettant la reprise de l'activité.

Une pépinière qui a du génie !

Inaugurée en mars 2018, la pépinière - centre d'affaires située à Ecrouves, sur l'espace du Génie (ancien bâtiment réhabilité), est complète ! Moyennant des loyers plutôt attractifs, elle accueille déjà 11 entreprises, 5 en pépinière et 6 en centre d'affaires et propose des services divers (accueil, salles de réunions, animations économiques).

La pépinière s'adresse aux créateurs d'entreprise ou porteurs de projets souhaitant bénéficier d'un accompagnement personnalisé et disposer d'un bureau, alors que le centre d'affaire vise les entreprises ayant plus de 4 ans d'existence. Ces locataires bénéficient ainsi de l'accompagnement et de l'animation de l'Agence de Développement. Ce lieu se veut également convivial : un repas des locataires a ainsi été organisé en juillet dernier.

Devant le succès rencontré par le lieu et afin de pouvoir accueillir de nouvelles entreprises, la partie centrale du bâtiment va faire l'objet d'aménagements intérieurs. Dix bureaux supplémentaires sont ainsi prévus, livrés à l'été 2019.

A noter que le bâtiment dispose de conditions favorables au développement des entreprises, avec la fibre optique. Les réservations sont d'ores et déjà ouvertes !

CATELIA, la petite dernière installée de la pépinière

Parmi les 11 entreprises installées au sein du bâtiment, le bureau d'études Catelia, dernier arrivé, est spécialisé dans l'ingénierie ferroviaire. Rencontre avec son directeur.

Habitant de Charmes-la-Côte, Benoît Lacercat dirige Catelia Grand Est, une société spécialisée dans l'étude des travaux sur caténaires (alimentation électrique des trains), un domaine très pointu. L'entreprise s'est installée fin octobre au sein de la pépinière, où elle loue deux bureaux. Son directeur, emballé par les prestations proposées (salles de réunions, photocopieur partagé...) et l'aspect des lieux, y apprécie également l'ambiance inter-entreprise très vivante. Deux personnes viendront très prochainement renforcer l'équipe très sollicitée.



NOUVEAUX
BUREAUX
DISPONIBLES
À L'ÉTÉ
2019

Votre contact :
Elise MARTIN,
CC Terres Toulouloises
03 83 43 23 76
contact@terrestoulouloises.com



Entrepreneurs, créateurs d'entreprises,

Rejoignez la pépinière & le centre d'affaires

> ESPACE DU GÉNIE À ÉCROUVES <

Bureaux neufs et fonctionnels en location, dès 14m²

En pépinière : 100 €/m²/an, soit 116 € pour 14 m²

En centre d'affaires : 120 €/m²/an, soit 140 € pour 14 m²

*montants hors charges et hors taxes

Et profitez de l'accompagnement et l'animation de l'Agence de Développement (ADSN) !

- > Accueil physique
- > Bureaux fonctionnels
- > Fibre optique
- > Services partagés (photocopieur, affranchissement...)
- > Salles de réunion
- > Places de parking

Théâtre / cirque / clown

en Terres Toulouses



TOTA COMPANIA

03 83 62 61 08

contact@totacompania.fr

www.totacompania.fr

C.C. Vauban

Théâtre du Moulin

3 rue des Anciens Combattants

d'Afrique du Nord,

54200 TOUL

■ **19 décembre à 19h & 22 décembre à 11h et 15h**

Spectacle **Les Contes du Plexiglas**

De nouveaux contes détournés vous attendent dans notre théâtre de plexiglas !

Spectacle : 8€ tarif plein, 5€ tarif réduit

—
■ **11/ 12 / 13 février 2019**

Stage de théâtre **Pantomime**

Pour les 6-12 ans – Novices bienvenus

Le corps s'exprime et, sans la parole, le comédien doit trouver ses gestes pour remplacer les mots. Les plus grands s'y sont essayés, pourquoi pas les petits ?

—
■ **18 / 19 / 20 février 2019**

Stage de théâtre **Histoires muettes**

Pour les 6-12 ans – Novices bienvenus

Comme dans les « histoires dans paroles », il faudra raconter, sans le secours des mots ni de la voix. Quelle belle occasion pour le corps et le visage d'être bavards !

■ **Stages clown**

11 > 15 mars 2019 L'état de base du clown

Avec Ami Hattab

8 > 12 avril 2019 L'écriture clownesque

Avec Pina Blankevoort

■ **École de cirque**

13 janvier / 3 février / 10 mars / 28 avril / 19 mai & 16 juin 2019

+ 11 > 15 février 2019 + 8 > 12 avril 2019

À partir de 6 ans

Découvrir et aborder les techniques de cirque à travers un esprit collectif.

Le corps en équilibre sur une boule, un fil ou un trapèze... Les participants apprennent progressivement à oser plus, à essayer d'aller plus loin.

Jonglerie, boule, fil, barre russe, monocycle, trapèze, tissu, trampoline,

tourets, acrobatie : les cours sont dispensés par des artistes et des

animateurs diplômés.

Gymnase de Colombey-les-Belles de 10h à 16h - repas tiré du sac



Théâtre de Cristal

THÉÂTRE DE CRISTAL

03 83 25 41 89

tdc@theatredecristal.com

www.theatredecristal.com

ZA La Garenne

54112 Vannes-le-Châtel